

# AIPR ENCADRANT

L'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) est obligatoire pour tous les intervenants susceptibles d'opérer près de réseaux sensibles (gaz, électricité, eau, fibre...).



Paris, 75001

Finançable CPF

Formation Accessible PMR

Faisable en entreprise

**Satisfaction**  
90%

**Réussite**  
95%

**Durée**  
37 Heures

**Prix**  
384,00 € TTC

## Contenu de la formation

### Objectif pédagogique

Connaître les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrages lors de travaux à proximité de réseaux :

- La sécurité des personnes et des biens
- La protection de l'environnement
- La continuité de fonctionnement de ces ouvrages
- Identifier les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.

### Contenu de la formation

Les rôles, les missions et les responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi de chantier  
 Les risques liés aux réseaux existants et à construire, les mesures de prévention  
 Les instructions à transmettre à l'encadrement de chantier  
 Le constat contradictoire en cas d'anomalie ou de dommage  
 Les différents types de réseaux souterrains et aériens, la terminologie spécifique  
 Les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux citées dans le guide technique  
 Les réponses aux DT-DICT, leur exploitation  
 Le plan des réseaux  
 Les attestations et autorisations de compétence du personnel mis à disposition  
 L'adéquation entre les besoins et le matériel à disposition  
 Les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques des énergies et les risques à moyen et long terme  
 L'utilisation des moyens de protection collective et individuelle  
 L'environnement, les marquages - piquetages, les signes avertisseurs et indicateurs, la lecture du terrain, les moyens de repérage  
 Les situations potentiellement dangereuses ou inattendues, les modalités pratiques d'alerte de la hiérarchie  
 Les techniques à utiliser dans le but de ne pas endommager les réseaux en fonction de l'imprécision du positionnement des ouvrages  
 Le maintien des réseaux existants (intégrité, tracé)  
 Les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident  
 La règle des 4A (Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir)

## Prérequis & Public concerné

Savoir lire et écrire

Être âgé de 18 ans minimum (sauf dérogation)

Tout personnel destiné à effectuer des travaux à proximité de réseaux aériens, souterrains ou subaquatiques

### Organisme exemple

[contact@qhselib.com](mailto:contact@qhselib.com)

01 23 45 67 893

5 Av. Anatole France 75001 Paris

qhselib.com - imprimé le 03/01/2026